



L'ESSENTIEL

Carsat Bourgogne-Franche-Comté

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne-
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR
EN RÉGION POUR :



Edito

Nous, la CARSAT!

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est un organisme de la Sécurité sociale, régional et au périmètre élargi dans les missions confiées.

En effet, nous appartenons à trois branches de la Sécurité sociale : l'Assurance Retraite, avec la gestion des carrières et le traitement des droits ; l'Assurance Maladie, avec notre Service social implanté dans chaque département ; et la branche AT-MP, avec la tarification des cotisations AT-MP des entreprises et la prévention des risques professionnels à leurs côtés.

Nous avons un Conseil d'Administration qui représente les usagers, modèle de gouvernance né de la construction de la Sécurité sociale.

Nous agissons chaque jour sur l'ensemble du territoire régional à travers notre maillage territorial : agences retraite, permanences du Service social, présence sur le terrain des personnels de prévention des risques professionnels auprès des entreprises, tout en nous appuyant sur le partenariat développé avec les maisons France Services.

Nous sommes également actifs auprès de nos publics à travers notre action sociale en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et par nos accompagnements personnalisés pour favoriser l'accès aux droits et ainsi lutter contre le non-recours.

Nous croyons en des principes tels que la prévention, le conseil, l'accompagnement, l'écoute de nos publics, le partenariat utile et, enfin, l'accès à ses justes droits sociaux.

Nous portons une ambition forte : conjuguer l'efficacité de nos services et la nécessaire adaptation aux enjeux de notre époque, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux.

Pour cela, nous pouvons compter sur l'engagement de notre gouvernance et l'implication de toutes nos équipes : 900 personnes dont la mobilisation et les compétences constituent notre principale force.

Enfin, nous sommes convaincus qu'il est indispensable de préserver un lien et un attachement à notre modèle de protection sociale auprès de nos concitoyens. Cet « ESSENTIEL » y participe !

Sommaire :

Présentation de la Carsat BFC et de son Conseil d'Administration 02

Accompagner les assurés pour un passage à la retraite serein 04

Accompagner les retraités pour bien vieillir 06

Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé, prévenir la désinsertion professionnelle 08

Prévenir les risques professionnels aux côtés des entreprises 10

Un employeur engagé et responsable 12

3 VALEURS CLÉS :

la solidarité, l'universalité, l'égalité



Citoyenne et solidaire depuis 80 ans.

80 années aux côtés des Français :
Une année 2025 placée sous le signe de la solidarité et de l'histoire puisque la Sécurité sociale célèbre 80 ans d'engagement au service de tous !

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est un organisme de Sécurité sociale de proximité, investi de quatre grandes missions :

- La préparation et le versement des retraites des salariés et travailleurs indépendants,
- Le bien vieillir pour préserver l'autonomie des seniors à travers des actions de prévention et des aides financières,
- L'accompagnement des assurés en situation de fragilité (maladie, handicap, précarité) pour garantir le maintien en emploi et prévenir la désinsertion professionnelle,
- L'accompagnement des entreprises pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, et déterminer le calcul des taux de cotisation associés.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté est une instance paritaire, composée à égalité de représentants des employeurs et des assurés sociaux.

Son rôle :

- fixer les grandes orientations de la Carsat et de son activité,
- voter les budgets de gestion administrative, d'action sanitaire et sociale et de prévention,
- voter les contrats pluriannuels de gestion,
- approuver les comptes de l'organisme, sauf vote contraire des deux tiers des membres.

C'est un organisme paritaire composé de plusieurs commissions :

Commissions réglementaires du Conseil d'Administration :

- CRA - Commission de Recours Amiable,
- CRATMP - Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles,
- CRC2P - Commission de Réclamation du Compte Professionnel de Prévention,
- Commission des marchés,
- Commission des pénalités financières.

Commissions constituées à l'initiative du Conseil d'Administration :

- CASS - Commission d'Action Sanitaire et Sociale,
- Bureau du Conseil d'Administration.

Quelques chiffres sur le Conseil d'Administration de la Carsat BFC :

26 administrateurs :

8 représentants des employeurs,

8 représentants des salariés,

4 personnes qualifiées,

1 représentant de la Mutualité Française,

1 représentant des associations familiales,

1 représentant de l'Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants,

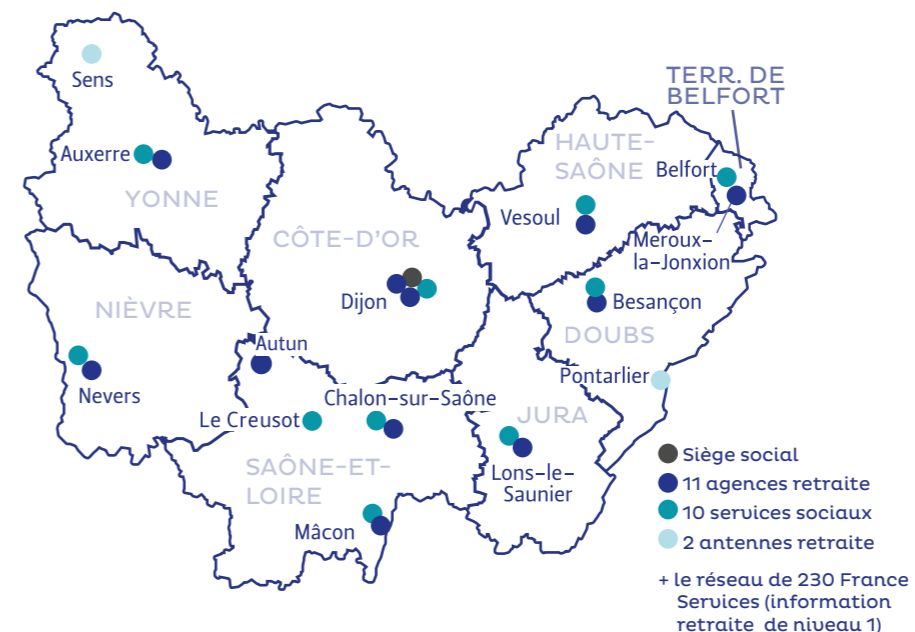
3 représentants du personnel

2 caisses nationales :

> CNAV

> CNAM

Notre ancrage territorial



Accompagner les assurés pour un passage à la retraite serein



La Carsat suit et actualise la carrière des salariés depuis leur entrée dans la vie active jusqu'à la liquidation de leurs droits. En lien avec les entreprises, elle collecte et fiabilise les données de carrière afin de garantir un calcul juste, rapide et conforme aux droits des assurés.

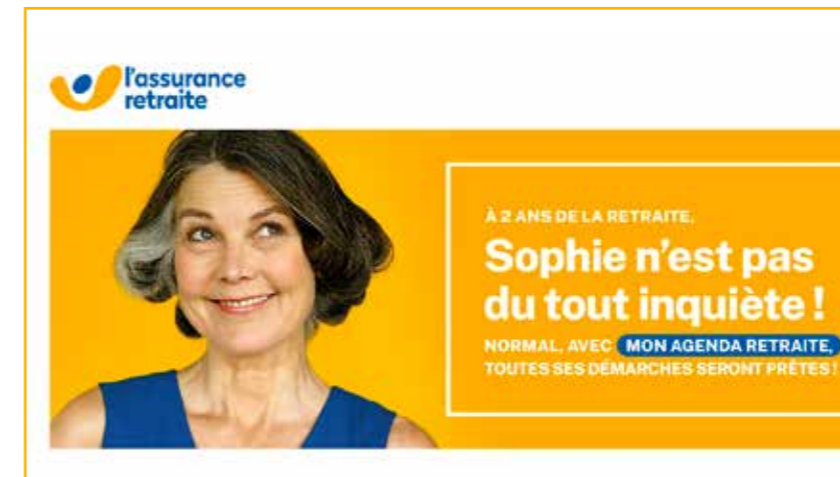
À chaque étape du parcours, elle propose des services adaptés pour préparer la retraite dans les meilleures conditions.

Un service de proximité, au plus près des besoins

La Carsat accueille les assurés en agence, sur rendez-vous, pour les informer sur leurs droits (date de départ, montant de la retraite, démarches...) et les différents dispositifs existants (retraite progressive, cumul emploi-retraite, etc.) afin de les aider à préparer au mieux leur départ à la retraite.

Le calcul et le versement des retraites

La Carsat assure le calcul puis le versement de la retraite chaque mois, ainsi que la mise à jour continue des dossiers (changements de situation, déclarations fiscales...). Tous les services sont accessibles via "Mon espace personnel" sur lassuranceretraite.fr.



Focus sur Mon Agenda retraite: un accompagnement sur-mesure

Accessible depuis lassuranceretraite.fr, "Mon agenda retraite" est un outil personnalisé qui guide l'assuré dans toutes les étapes de préparation à la retraite.

Notifications, rappels, informations clés et services adaptés à sa situation: tout est réuni pour anticiper sereinement son départ, éviter les oublis et simplifier les démarches.



Focus sur la fonction conseil: un service dédié aux entreprises

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté intervient également dans les entreprises pour animer des réunions d'information collectives qui permettent aux salariés de bénéficier d'une information claire et fiable sur le fonctionnement du système de retraite du Régime général et les démarches à anticiper pour un passage à la retraite serein.

En 2025:

- 194 réunions d'information retraite ont été organisées, sur l'ensemble de la région,
- 2 820 salariés actifs âgés de 55 ans et plus ont été rencontrés.

Quelques chiffres sur la retraite en 2025 en Bourgogne-Franche-Comté:

708 317 retraités

7,6 milliards d'euros de prestations versées

33 711 demandes de retraite dont **58,38 %** déposées en ligne

10 294 demandes de retraite de réversion dont **42,66 %** déposées en ligne

32 018 rendez-vous physiques en agence, en visio ou téléphoniques

Accompagner les retraités pour bien vieillir



La Carsat Bourgogne-Franche-Comté accompagne les retraités de la région à travers différents types d'actions au cœur des territoires. Un seul objectif: leur donner toutes les clés pour bien vieillir à domicile. Pour cela, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté s'appuie également sur un réseau de partenaires et Kaliwi, le groupement des caisses de retraite régionales.

Focus sur l'atelier Bienvenue à la Retraite

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté propose des ateliers intitulés Bienvenue à la retraite afin d'informer les retraités et futurs retraités à plus ou moins deux ans de leur date de départ.

En 4 séances, les participants pourront aborder diverses thématiques: loisirs, droits et démarches, bien-être... Cet atelier vise à aider les participants à préparer sereinement cette étape importante de la vie. En Bourgogne-Franche-Comté, cet atelier est proposé en présentiel ou en distanciel par 6 opérateurs qui œuvrent au cœur de nos territoires.

En 2025, ce sont **55 ateliers qui ont été organisés à destination de 426 participants.**

Focus sur l'Offre de Services Coordonnés pour l'Accompagnement de ma Retraite (OSCAR)

Chaque retraité peut réaliser une demande d'aide individuelle, unique à tous les régimes de retraite. La Carsat Bourgogne-Franche-Comté mandate ensuite un évaluateur de Kaliwi, groupement des caisses de retraite régionales. Cet évaluateur est chargé de faire le point sur les besoins des retraités et proposé un plan d'aides personnalisées. De nombreuses prestations peuvent être prises en charge dans le cadre d'un plan d'aides OSCAR: aide-ménagère, portage de repas, téléassistance, etc.

En 2025, **37 476 aides individuelles** ont été accordées ce qui représente près de **15 millions d'euros de prestations** prises en charge.

Des actions en proximité, notre ligne de conduite



Pour bien vieillir en Bourgogne-Franche-Comté



La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est un membre fondateur de Kaliwi, groupement des caisses de retraite régionales, avec les MSA de Bourgogne et Franche-Comté ainsi que l'Agirc-Arrco.

De nombreux services sont proposés par l'intermédiaire de Kaliwi:

- Les Ateliers Bons Jours, à destination des retraités dès 60 ans

Chaque année, plus de 500 ateliers sont organisés dans la région. Ce programme offre aussi d'autres temps collectifs comme des spectacles de prévention et moments ludiques. Plus de 21 000 retraités ont été sensibilisés par une action du programme des Ateliers Bons Jours. Ces ateliers sont notamment soutenus par l'ARS BFC.

- Les Atouts de l'Âge, à destination des retraités vivant en résidence autonomie

Chaque année, plus de 420 personnes âgées participent à environ 55 modules et actions proposés par le programme les Atouts de l'âge dans des résidences autonomie de Bourgogne-Franche-Comté.

- L'appel à projets Lutte contre l'isolement social

Depuis plus de 10 ans, Kaliwi propose un appel à projets pour soutenir des porteurs œuvrant dans la lutte contre l'isolement social. Pour la 12^e édition de l'appel à projets, ce seront 41 porteurs de projets qui bénéficieront du soutien des caisses de retraite en 2026.

D'autres offres de services sont également proposées: l'accompagnement à la sortie d'hospitalisation, l'aide aux aidants, et une newsletter mensuelle d'informations prévention à destination des retraités.

Prestations versées en 2025 en Bourgogne-Franche-Comté:

14 929 627 € d'aides individuelles

19 487 retraités bénéficiaires

8 180 298 € pour financer des lieux de vie collectifs (résidences autonomie, habitats inclusifs, etc.)

1746 logements créés, renouvelés ou adaptés avec le concours de la Carsat

6 850 participants aux **504 Ateliers Bons Jours** organisés



Les Atouts de l'âge
Prévenir. Agir. Sourire!

Appel à projets Lutte contre l'isolement social

Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé, prévenir la désinsertion professionnelle



Le Service social de l'Assurance Maladie rattaché à la Carsat Bourgogne-Franche-Comté accompagne les assurés confrontés à des problèmes de santé qui fragilisent leur vie personnelle et/ou professionnelle. Il intervient pour accompagner les conséquences de la maladie, prévenir les risques de désinsertion professionnelle et faciliter le maintien en emploi.

Deux axes majeurs d'intervention:

- **Sécuriser les parcours en santé:** en facilitant les étapes de transition liées à la maladie ou à la perte d'autonomie, pour préserver l'équilibre de vie et limiter les ruptures sociales.
- **Prévenir la désinsertion professionnelle (PDP):** en identifiant précocement les assurés dont l'état de santé compromet la poursuite d'activité, le Service social les aide à élaborer un projet de maintien ou de retour en emploi adapté.

Des modes d'actions adaptés aux besoins:

Le Service social intervient à travers:

- **Des entretiens individuels:** à la demande des assurés, de l'Assurance Maladie ou des partenaires institutionnels,
- **Des actions collectives:** ateliers collectifs de prévention santé, groupes d'échanges, sessions de remobilisation.



🔍 Focus sur les actions collectives: accompagner autrement

En complément des accompagnements individuels, le Service social de l'Assurance Maladie propose des actions collectives à destination des assurés en situation de fragilité.

Ces ateliers et groupes d'échanges permettent de renforcer l'autonomie, de prévenir les risques liés à la dégradation de la santé, de rompre l'isolement ou encore de soutenir la remobilisation professionnelle.

Ils offrent un espace d'écoute, d'information et de partage autour de thématiques ciblées (souffrance au travail, maladie, projet de vie...).

🔍 Focus sur le site de maintien en emploi: un site dédié à la prévention de la désinsertion professionnelle pour en faire une priorité

Lancé par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, le site Maintien en emploi s'adresse à la fois aux salariés, aux travailleurs indépendants, aux entreprises et aux partenaires. Il fédère l'ensemble des acteurs du maintien en emploi pour offrir aux utilisateurs des ressources utiles et les guider dans leur démarche et renforcer une culture partagée de prévention.

Le site maintienemploi.carsat-bfc.fr est conçu comme un portail d'information sur le maintien en emploi, avec une approche pédagogique et pratique. Il propose:

- Des informations fiables sur les droits, démarches et dispositifs d'accompagnement,
- Des contenus multimédias (podcasts, webinaires, vidéos) pour décrypter les enjeux,
- Une présentation des partenaires locaux et nationaux impliqués dans la prévention,
- Des réponses concrètes aux questions fréquentes: retour au travail après un arrêt, aménagements de poste, reconversion, aides disponibles, prévention des risques...

Plus d'informations sur: maintienemploi.carsat-bfc.fr

Quelques chiffres sur le Service social en 2025 en Bourgogne-Franche-Comté:

14 513 bénéficiaires accompagnés

74 lieux de rendez-vous

46 589 entretiens réalisés

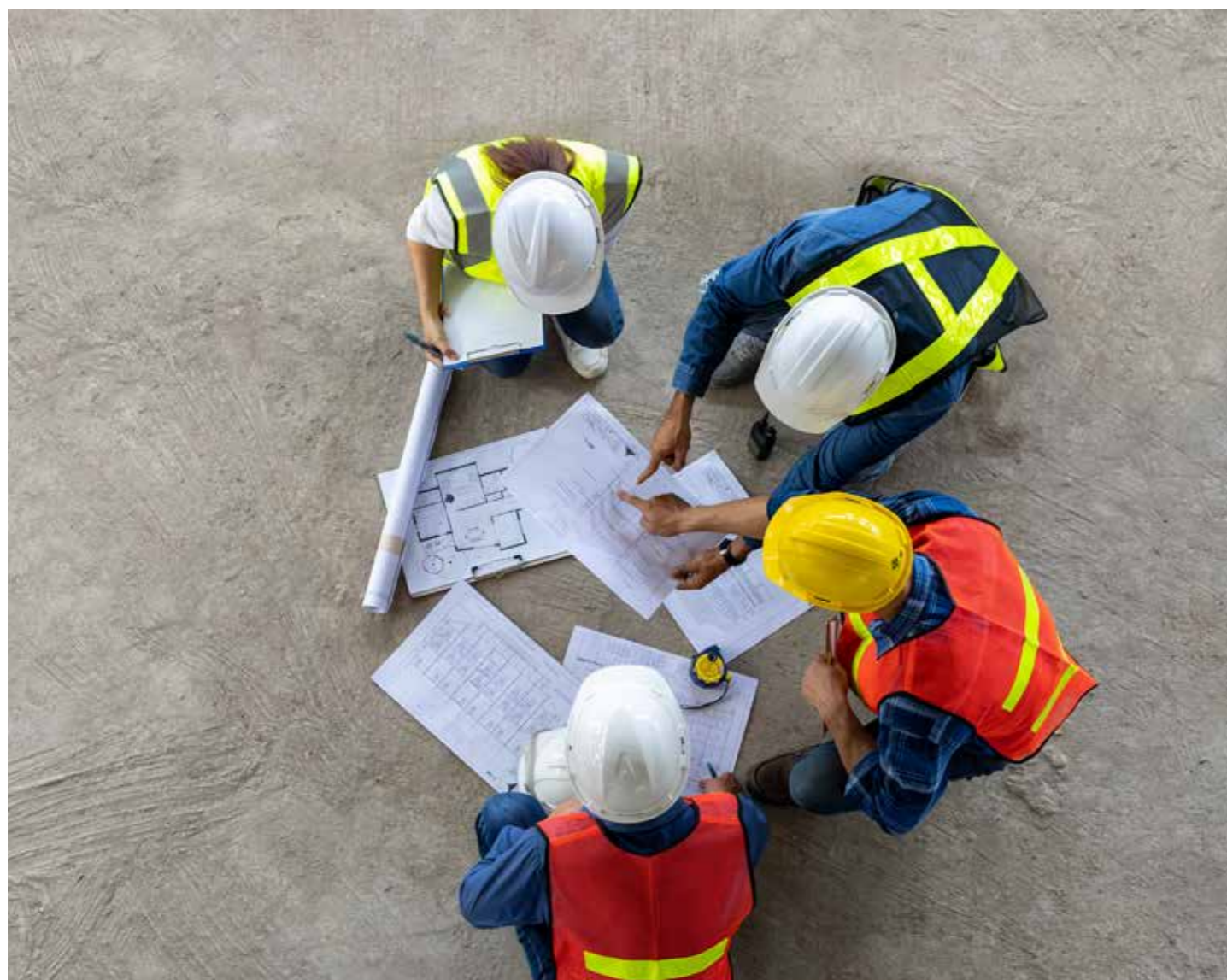
22 134 appels téléphoniques traités au 36 46

46 actions collectives organisées

3 958 permanences

Taux de satisfaction de l'accompagnement: **94,90%**

Prévenir les risques professionnels aux côtés des entreprises



La Direction des Risques Professionnels assure en région les missions d'assureur unique en lien avec la prévention des risques. Elle agit pour le compte de l'Assurance Maladie – Risques professionnels autour de 2 grandes missions : la prévention et la tarification.

Pour répondre aux enjeux de la branche AT/MP, la Carsat déploie une offre nationale et régionale qui repose sur :

- Des accompagnements spécifiques centrés sur des risques suivants : troubles musculosquelettiques, psychosociaux, chimiques, etc.,
- Des approches sectorielles pour accompagner les secteurs les plus sinistrogènes,
- Des formations pour sensibiliser et donner des clés pour agir en prévention,
- Des subventions prévention pour apporter un concours financier aux entreprises,
- La notification du taux AT/MP de chaque employeur.



🔍 Focus sur le programme régional, PAR Machines

Pour la période 2024–2028, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix de réaliser un seul programme spécifique à la région : le Plan d'Actions Régionales Machines.

Ce PAR vise à sensibiliser les entreprises du territoire à travers des interventions en entreprise et des modules de communication dédiés à ce risque.

En effet, dans 33% des accidents survenus dans la région, une machine est en lien. Ce programme repose sur deux axes : la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises par nos contrôleurs sécurité.

Plus d'informations sur notre site carsat-bfc.fr.

🔍 Focus sur la subvention prévention des risques ergonomiques (FIPU)

En 2024, il a été mis en place la nouvelle subvention prévention des risques ergonomiques. Cette subvention vise à prévenir les risques liés aux postures pénibles, manutentions manuelles de charges, et aux vibrations mécaniques.

De nombreuses actions peuvent être prises en charge à hauteur de 70% et jusqu'à 25 000 euros comme :

- Des actions de prévention (équipements, formations, diagnostics),
- Des actions de sensibilisation,
- Des aménagements de postes dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle,
- Des frais de personnels de prévention dédiés à la mise en œuvre d'actions financées par le fonds d'investissement de prévention pour l'usure professionnelle.

Pour cette première année de mise en œuvre, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a attribué plus de 6,8 millions d'euros pour 1071 dossiers accordés.

Toutes les informations et modalités de prises en charge sont disponibles sur ameli.fr. Un simulateur d'éligibilité est aussi accessible pour accompagner les entreprises dans leurs démarches.

Quelques chiffres sur les Risques professionnels en 2025 en Bourgogne-Franche-Comté :

9 775 387 €
de prestations versées

1 279 aides financières accordées

8 538 interventions en entreprises

86,40 % des entreprises qui sont notifiées de leur taux AT/MP en ligne (une hausse importante par rapport à 2024 : 75,34 %)

83 312 entreprises cotisantes

58 321 personnes formées à la prévention des risques professionnels par la Carsat ou ses partenaires

4 programmes nationaux :

- Troubles musculo-squelettiques,
- Prévention des accidents du travail,
- Risques psychosociaux,
- Risques chimiques.

3 approches nationales sectorielles :

- Le BTP,
 - L'intérim,
 - Le secteur Médico-Social.
-

Un employeur engagé et responsable

Quelques chiffres sur la Carsat en 2025:

903 collaborateurs (dont 870 CDI et 33 CDD)

171 métiers différents

110 recrutements (dont 42 CDI et 68 CDD)

23 bâtiments occupés

36 389 kg de déchets revalorisés (papier, textiles, piles, mobiliers, électroménagers)

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté mène une politique forte en matière de Responsabilité Sociale Environnementale (RSE). Cela par plusieurs dimensions dans notre organisation et nos modes de fonctionnement.

La RSE au cœur de nos achats

En tant qu'acteur local, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté mène une politique d'achats responsables à travers des clauses sociales et environnementales fortes intégrées dans nos marchés. Cela se traduit concrètement par l'augmentation de la durée de vie de nos équipements, des clauses en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, la favorisation des circuits courts, etc.

Aussi, le verdissement de la flotte de véhicules est un enjeu central pour les futures années afin d'opter pour des modes de déplacements moins polluants.

Des dispositifs en faveur de nos salariés

Afin de garantir la conciliation vie professionnelle – vie personnelle, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a mis en place un accord d'hybridation du travail ambitieux. Aussi un Forfait Mobilités Durables a été mis en place en 2023 pour permettre une meilleure prise en charge de la mobilité douce afin de privilégier par exemple le covoiturage ou les transports en commun. Chaque année, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté s'engage dans la formation des jeunes en accueillant une dizaine d'alternants dans nos cœurs de métiers ou les directions supports.

Des engagements au cœur de notre territoire

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté et ses salariés ont à cœur de participer à des actions solidaires comme :

- Les courses Odyssea, les Gambettes Mâconnaises, en faveur de la lutte contre le cancer du sein,
- Le don du sang avec l'Établissement Français du Sang,
- Le Duo Day, journée d'accueil de personnes en situation de handicap pour faire découvrir nos métiers,
- Des ateliers de prévention du risque routier lors de semaines thématiques dédiées.

Ensemble, chacun se mobilise également pour réaliser des dons à des associations lors de nos actions de Noël. Par exemple, des collectes alimentaires ou de jouets ont été organisées en faveur des Restos du Cœur.



Campagne d'affichage de l'Ucanss pour sensibiliser aux écogestes



Contacts

L'Assurance Retraite

Sur internet : www.lassuranceretraite.fr

Par téléphone :



De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60
du lundi au vendredi de 8h à 17h

L'Assurance Maladie - Risques Professionnels

Sur internet : www.carsat-bfc.fr/entreprise

Par téléphone :



du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

L'Assurance Maladie Service social

Sur internet : www.ameli.fr

Par téléphone :



de l'étranger : +33 1 84 90 3646

dîtes « Service social »

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30